



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Samedi 1^{er} février 2025 : 1^{er} samedi du mois

N'oublions pas de réciter un acte de réparation ce jour-là.

Méditations proposées	3 ^e mystère glorieux : La Pentecôte Méditations proposées : - par Cap Fatima : cliquer ICI - par Salve Corda : cliquer ICI
Blasphèmes à réparer	Les blasphèmes contre la maternité divine de la Très Sainte Vierge

Lettre de liaison n° 170 (29 janvier 2025)

Le 13 mai 1917, lors de sa première apparition, Notre-Dame avait dit à Lucie : « *Je suis venue vous demander de venir ici pendant six mois de suite, le 13 du mois, à cette même heure. Ensuite, je vous dirai qui je suis et ce que je veux.* »

Le 13 juillet suivant, Lucie lui ayant demandé : « *Je voudrais vous demander de nous dire qui vous êtes, et de faire un miracle afin que tous croient que vous nous apparaissez* », Notre-Dame lui avait répondu : « **En octobre, je dirai qui je suis, ce que je veux et je ferai un miracle que tous verront pour croire.** »

Ainsi, par deux fois, Notre-Dame annonça qu'en octobre elle dirait qui elle est et ce qu'elle voulait. Et c'est ce qu'elle fit.

« **Que l'on fasse ici une chapelle** »

Effectivement, le 13 octobre, à la question de Lucie « *Que veut de moi votre grâce ?* », question qu'elle posait au début de chaque apparition, la Sainte Vierge répondit : « **Je veux te dire que l'on fasse ici une chapelle en mon honneur.** »

Notre-Dame avait déjà exprimé cette demande lors des deux précédentes apparitions.

Le 19 août en effet, Lucie lui avait demandé : « *Que voulez-vous que l'on fasse de l'argent que les gens laissent à la Cova da Iria ?* » Et la Sainte Vierge avait répondu : « **L'argent sera pour faire des brancards pour la fête de Notre-Dame du Rosaire et ce qui restera sera pour aider à construire une chapelle que l'on fera faire.** »

De même, le 13 septembre, Lucie lui avait dit : « *Le peuple voudrait bien avoir ici une chapelle.* » Et Notre-Dame avait répondu : « **Avec la moitié de l'argent reçu jusqu'à ce jour, que l'on fasse les brancards de procession et qu'on les porte à la fête de Notre-Dame du Rosaire ; que l'autre moitié soit pour aider à la chapelle.** » Ainsi, avant d'exprimer formellement sa demande le 13 octobre, Notre-Dame en avait déjà parlé deux fois. C'est donc une demande à laquelle elle tient.

En apparence, cette demande peut paraître anodine, voire banale. Mais il n'en est rien. Par cette demande expresse de construire une chapelle, Notre-Dame manifeste son désir de voir de nombreux pèlerins venir la prier à Fatima. C'est en ce lieu qu'elle veut plus particulièrement nous accorder ses grâces.

Ce n'est pas la première fois que Notre-Dame fait une telle demande. Par exemple, le 10 août 1519, à Cotignac, elle demanda à Jean de la Baume : « *Je suis la Vierge Marie. Allez dire au clergé et aux Consuls de Cotignac de me bâtir ici même une église, sous le vocable de Notre-Dame de Grâces et qu'on y vienne en procession pour recevoir les dons que je veux y répandre.* » En cette occasion, non seulement la Sainte Vierge

demanda la construction d'une église, mais elle en indiqua précisément la raison : pour y répandre ses dons. Ainsi, Notre-Dame désire que nous venions la prier en certains lieux pour nous y accorder ses grâces.

Mais pourquoi une telle demande ? La Sainte Vierge ne peut-elle pas nous accorder ses grâces ailleurs, si nous la prions avec ferveur ? Oui, bien sûr ! Notre-Dame peut nous accorder – et nous accorde souvent – ses grâces où que nous soyons. Mais l'homme n'est ni un simple animal, ni un pur esprit : il est à la fois corps et âme. Cette union est si forte que la séparation du corps et de l'âme, c'est la mort. Il en va de même pour les actes de notre vie : pour atteindre leur plénitude, ces actes doivent engager non seulement notre esprit, mais aussi notre corps.

C'est notamment vrai pour le plus bel acte que nous puissions accomplir ici-bas : la prière. Toute prière doit être accompagnée par des actes concrétisant notre volonté. Le 19 août 1917, Notre-Dame précisa que, pour la fête de Notre-Dame du Rosaire, les porteurs de brancards devront être vêtus de blanc. (Voir [lettre de liaison n° 167](#)). Lorsque nous allons à la messe, nous nous habillons dignement ; nous adaptions une attitude marquant le respect (debout, à genoux, silence, ...). Pour réciter le Rosaire, nous nous tenons à genoux en tenant un chapelet entre les doigts. Etc.

Jésus fit de même. À Cana, Il demanda de remplir des jarres avant de transformer l'eau en vin. À Béthanie, Il demanda de rouler la pierre avant de ressusciter Lazare. Pourtant, Il aurait pu faire tous ces miracles sans demander ces actes en apparence inutile.

Ainsi, Dieu Lui-même veut que nos prières soient accompagnées de gestes concrets. Il convient donc de ne pas les négliger. Voilà pourquoi Notre-Dame demanda la construction d'une chapelle. Même si elle peut nous accorder – et nous accorde volontiers – ses grâces en tout lieu de la terre, c'est plus particulièrement en certains lieux comme Lourdes ou Fatima qu'elle nous les accordera.

Dans le même ordre d'idée, nous venons d'entrer dans une année jubilaire. Pour recevoir toutes les grâces que Dieu veut nous accorder au cours de cette année, il convient d'exécuter humblement les différentes démarches que demande l'Église.

« Je suis Notre-Dame du Rosaire »

Après avoir demandé la construction d'une chapelle, Notre-Dame continua en disant : « *Je suis Notre-Dame du Rosaire.* » Ainsi en ce 13 octobre, Notre-Dame a bien révélé qui elle était et ce qu'elle voulait.

Ce n'est pas la première fois qu'il est question de Notre-Dame du Rosaire. En effet, à partir du 13 juillet 1917, la Sainte Vierge utilisera l'expression à chaque apparition :

13 juillet 1917 : « *Je veux (...) que vous continuiez à réciter le chapelet tous les jours en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire.* »

19 août 1917 : « *Notre-Seigneur viendra bénir le peuple. Viendra aussi Notre-Dame du Rosaire et Notre-Dame des Douleurs. (...) L'argent des brancards sera pour la fête de Notre-Dame du Rosaire.* »

13 septembre 1917 : « *Avec la moitié de l'argent reçu jusqu'à ce jour, que l'on fasse les brancards de procession et qu'on les porte à la fête de Notre-Dame du Rosaire.* »

Ce n'est pas la première fois non plus qu'elle donne son nom. À Cotignac, elle a demandé à être invoqué sous le nom de "Notre-Dame de Grâces". À Lourdes, elle avait dit : « *Je suis l'Immaculée Conception* » et saint Maximilien Kolbe l'appelait « *l'Immaculée* ».

Tous ces noms révélés par la Sainte Vierge elle-même sont précieux. La plupart ont été inscrits dans les litanies récitées en son nom : « *Reine conçue sans le péché originel* », « *Reine du Très Saint Rosaire* », ... Mais parmi tous ces noms, celui de Notre-Dame du Rosaire doit avoir une place à part, car sa révélation fut accompagnée d'un signe extraordinaire : juste après, Notre-Dame fit un miracle exceptionnel, le miracle de la danse du soleil (voir [lettre de liaison n° 155](#)). Si Dieu a donné à sa Mère le pouvoir de faire tel miracle, c'est sûrement pour que son caractère exceptionnel rejaillisse sur le nom révélé ce jour-là. En conséquence, il convient d'invoquer souvent notre Mère du Ciel sous ce nom, par exemple à la fin de notre chapelet quotidien.

« Que l'on continue à réciter le chapelet tous les jours »

Si Notre-Dame nous révèle que son nom est Notre-Dame du Rosaire, c'est donc que le Rosaire est, après le saint Sacrifice de la Messe, une prière qu'elle chérit particulièrement. Il n'est donc pas étonnant qu'elle nous demande juste après de le réciter souvent. Mais ayant pitié de notre faiblesse, elle demande la récitation quotidienne non pas du Rosaire complet, mais simplement du chapelet : « *Que l'on continue toujours à dire le chapelet tous les jours.* » De la sorte, nous pouvons dire deux rosaires entiers chaque semaine.

Ce faisant, c'est la sixième fois qu'elle fait cette demande. Ainsi, elle l'aura faite à chacune de ses apparitions. Cette insistance est n'est sûrement pas fortuite. La Sainte Vierge n'aurait pas agi ainsi s'il s'était agi d'une prière ordinaire. Une telle insistance est nécessairement la marque que le Rosaire est un moyen à

part. Cette insistance rappelle d'ailleurs celles des saints ou des papes. En effet, aucune prière n'a reçu autant de recommandations de leur part (après le Saint Sacrifice de la Messe).

Les saints

Notre-Dame au bienheureux Alain de La Roche (1428 – 1475) : « *Celui qui persévérera dans la récitation de mon rosaire, recevra toutes les grâces qu'il demandera.* » et « *De tout ce qui se fait dans l'Église, le Rosaire est pour moi ce qu'il y a de plus agréable après la sainte Messe.* »

Saint Charles Borromée (1538 – 1581) : « *Le Rosaire est la prière la plus divine après le Saint Sacrifice de la messe.* »

Saint Vincent de Paul (1581 – 1660) : « *Après la Messe, la dévotion du Rosaire fait descendre dans les âmes plus de grâces que toute autre, et, par ses Ave Maria, opère plus de miracles que toute autre prière.* »

Saint Louis-Marie Grignion de Montfort (1673 – 1716) dans *Le Secret du Très saint Rosaire* :
« *Le Rosaire récité avec la méditation des mystères : 1) nous élève insensiblement à la connaissance parfaite de Jésus-Christ, 2) purifie nos âmes du péché, 3) nous rend victorieux de tous nos ennemis, 4) nous rend la pratique des vertus facile, 5) nous embrase de l'amour de Jésus-Christ, 6) nous enrichit de grâces et de mérites, 7) nous fournit de quoi payer toutes nos dettes à Dieu et aux hommes 8) et enfin nous fait obtenir de Dieu toutes sortes de grâces.* » et « *Conservez la pratique du saint Rosaire, car jamais une âme qui dit son Rosaire tous les jours ne sera formellement hérétique ni trompée par le démon ; c'est une proposition que je signerais de mon sang.* »

Saint Alphonse de Liguori (1696 – 1787) : « *Le Rosaire est l'hommage le plus agréable que l'on puisse offrir à la Mère de Dieu.* »

Les papes

Une cinquantaine de papes ont écrit sur le Rosaire pour demander aux fidèles de le réciter. C'est un fait unique dans l'histoire de l'Église. Voici quelques exemples.

- Sixte IV (pape de 1471 à 1484) : « *Le Rosaire est spécialement approprié pour détourner du monde les dangers qui le menacent.* »
- Grégoire XIII (pape de 1572 à 1585) « *Le Rosaire est un moyen donné du Ciel pour apaiser la colère de Dieu.* »
- Grégoire XIV (pape de 1590 à 1591) « *Le Rosaire est le moyen le plus merveilleux pour détruire le péché et recouvrer la grâce.* »
- Benoît XIII (pape de 1724 à 1730) : « *Le Rosaire est un remède souverain aux erreurs et aux vices.* »
- Pie IX dans un décret du 2 mai 1855 : « *Le Rosaire est la prière la plus efficace pour accroître dans le cœur des fidèles la dévotion à Marie.* »

Léon XIII écrivit plus de dix encycliques ou lettres sur le Rosaire, affirmant notamment qu'il est « *l'expression la plus accomplie de la piété chrétienne* » et « *une prière incomparable et d'une efficacité souveraine* ». Voici quelques autres citations :

En 1883 : « *Il est bien reconnu que cette forme de prière est si agréable à la Sainte Vierge qu'elle est particulièrement efficace pour sauver du danger l'Église et le peuple chrétien.* »

En 1894 : « *Fasse Dieu que cette dévotion (...) soit aimée et pratiquée (...) comme le meilleur moyen d'obtenir la clémence de Dieu.* »

En 1895 : « *Il y a sans doute plusieurs moyens d'obtenir l'assistance de Marie. Cependant nous estimons que l'institution du Rosaire est le meilleur et le plus fécond.* »

Dans son testament, saint Pie X écrivit :

Le Rosaire est, de toutes les prières, **la plus belle, la plus riche en grâces, celle qui touche le plus le Cœur de la Mère de Dieu.** (...) Si vous voulez que la paix règne dans vos familles et dans votre patrie, récitez tous les jours le chapelet avec les vôtres : le Rosaire est le **parfait résumé de l'Évangile** et il donne la paix à tous ceux qui le récitent.

Une telle affirmation dans un texte aussi important qu'un testament, et qui plus est celui d'un pape canonisé, marque une importance exceptionnelle. Il est d'ailleurs extraordinaire de voir la convergence entre tous ces enseignements. Et il ne fait aucun doute que, à Fatima, Notre-Dame a voulu en quelque sorte les confirmer.

Et après Fatima, les papes ont continué à recommander le Rosaire :

Pie XI : « *Le Rosaire est le moyen privilégié entre tous les autres, de procurer le retour au Christ des individus, des familles et des nations.* » Et aussi : « *C'est une arme très puissante pour chasser les démons, pour conserver l'intégrité de la vie, pour acquérir plus facilement la vertu, en un mot pour obtenir la véritable paix aux hommes.* »

Pie XII : « *Nous estimons que le Saint Rosaire est le moyen le plus efficace et le meilleur pour obtenir l'aide maternelle de la Vierge.* ».

Plus près de nous, le père Gabriele Amorth, qui fut exorciste du diocèse de Rome, dans l'introduction de son dernier livre *Il mio rosario*, écrit : « *Je pense que le Rosaire est la prière la plus puissante.* ». Il y révèle que la source de sa force intérieure, il la trouva dans la récitation quotidienne du chapelet, prière qui l'a soutenu dans son combat quotidien contre les manifestations du démon auxquelles il fut confronté durant de longues années.

Les fruits du Rosaire

Cette excellence du Rosaire, si recommandée par les papes et les saints, se manifeste aussi dans les fruits obtenus. Les batailles gagnées par son intercession sont bien connues : Lépante, La Rochelle, Vienne, etc. (voir la fiche [Les victoires temporelles du Rosaire](#)). Mais le Rosaire n'obtient pas que des victoires militaires ou politiques : les grâces individuelles obtenues par son intermédiaire sont innombrables. Dans *Les gloires de Marie*, saint Alphonse de Liguori donne de nombreux exemples. Voici par exemple celui d'une femme qui fut convertie simplement en commençant par avoir un chapelet sur elle.

Le père Bovio rapporte qu'une femme de mauvaise vie nommée Héléne, étant entrée dans une église, y entendit par hasard un sermon sur le rosaire. En sortant, elle acheta un chapelet. Elle le portait sur elle, mais en le tenant soigneusement caché. Bientôt, elle se mit à le réciter, sans dévotion d'abord. La sainte Vierge lui fit néanmoins goûter de telles consolations et douceurs dans cette pratique qu'Héléne ne pouvait plus se rassasier de dire des chapelets. De là, elle en vint à concevoir une telle horreur de ses désordres que, ne trouvant plus de repos, elle fut comme contrainte d'aller se confesser. Elle le fit avec une contrition si vive que le confesseur en fut dans l'admiration.

Sa confession faite, elle alla se jeter aussitôt au pied d'un autel de Marie pour remercier sa céleste avocate ; et, tandis qu'elle y récitait son chapelet, elle entendit la voix de la divine Mère sortir de la statue et lui dire : « *Héléne, jusqu'ici tu n'as que trop offensé ton Dieu et moi ; commence aujourd'hui une vie nouvelle et tu auras une large part à mes faveurs.* » Confuse d'une telle bonté, la pauvre pécheresse répondit : « *Ah ! Vierge sainte, il est vrai que je n'ai été qu'une criminelle ! Mais vous pouvez tout : aidez-moi, car je me donne à vous, et je veux employer le reste de mes jours à faire pénitence de mes péchés.* »

Aidée par Marie, Héléne eut le courage de distribuer aux pauvres tout ce qu'elle avait et d'embrasser une vie de rude pénitence. Des tentations terribles vinrent l'assaillir ; mais, attentive à se recommander sans cesse à la Mère de Dieu, elle en sortit toujours victorieuse. Les faveurs divines affluèrent progressivement dans son âme, même les dons surnaturels : visions, prophéties, révélations. Enfin, à sa mort, qui lui fut annoncée par Marie plusieurs jours d'avance, la bienheureuse Vierge vint la visiter elle-même avec son divin Fils ; et, lorsque cette pécheresse expira, on vit son âme, sous la forme d'une belle colombe, s'envoler aux cieux.

Dans *Le secret du Très Saint Rosaire*, saint Louis-Marie Grignon de Monfort cite de nombreux autres exemples. Que tous ces exemples nous incitent à être très fidèles dans la récitation quotidienne de notre chapelet et à le dire avec de plus en plus de ferveur. Pour cela, prenons de temps à autre un peu de temps pour lire les encycliques des papes sur le Rosaire, les livres de saint Alphonse de Liguori et de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, les lettres de sœur Lucie sur le Rosaire (voir [lettres de liaison n° 154](#) et [n° 166](#)). Et à l'exemple d'Héléne, ayons toujours un chapelet sur nous : par ce seul geste, la Sainte Vierge peut nous accorder des grâces qui transformeront notre vie.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.
Yves de Lassus